Chèque-Vacance & tickets CESU : comment les obtenir ?

Publié le 12 juin 2023 – Mis à jour le 19 juin 2023

Le saviez-vous ? En tant qu'agent au Ministère de l' Enseignement Supérieur, vous avez le droit de bénéficier des Chèques-Vacances ainsi que du système Chèque Emploi Service Universel, aussi appelé ticket CESU.

Le Chèque-Vacances

Pour partir en vacances ou pour profiter d'un restaurant, d'un musée, d'une sortie au cinéma ou pour vous initier à une nouvelle activité... Profitez de vos Chèques-Vacances au fil de vos envies, et tout au long de l'année.

QUELS SONT VOS AVANTAGES ?

- Une participation de l'Etat entre 10% et 30% (en fonction de votre situation familiale et de votre revenu fiscal de référence).
- Les démarches peuvent être réalisées 100% en ligne.
- Les Chèques-Vacances sont acceptés chez plus de 200 000 professionnels du tourisme et du loisir.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Les étapes à suivre pour les recevoir :

1. **Vérifier votre éligibilité et calculer le montant de vos Chèques-Vacances grâce au simulateur : https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr/cv/web/simulation(https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr/cv/web/simulation)**
2. Indiquer le montant et la durée souhaitée de votre épargne. Vous connaîtrez ainsi la valeur totale des Chèques-Vacances dont vous pouvez bénéficier.
3. Constituer et déposer votre dossier en ligne ou par courrier : https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr/cv/web/constituer?execution=e3s1(https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr/cv/web/constituer?execution=e3s1)

> ***Les moins de 30 ans bénéficient d'une bonification exceptionnelle de 35% sur leur épargne.***
> *Les retraités de l'enseignement peuvent également bénéficier des Chèques-Vacances.*

Le Ticket CESU

Dans le cadre de l'action sociale interministérielle, le ministère chargé de la fonction publique a mis en place une aide financière pour la garde des enfants de moins de 6 ans, versée aux agents de l'Etat sous forme de Chèques Emploi Service Universels entièrement préfinancés. **La gestion du dispositif « CESU - garde d'enfant 0/6 ans » est assurée par Edenred, émetteur agréé de CESU.**

QUELS SONT VOS AVANTAGES ?

- Le montant de l'aide s'élève entre 200€ et 840€ par année pleine et par enfant à charge (en fonction des ressources, du lieu de résidence principale et de la situation familiale).
- Les démarches peuvent être réalisées 100% en ligne.
- Les tickets CESU sont utilisables auprès des structures de garde d'enfants hors du domicile (crèche, halte-garderie, jardin d'enfants et garderie périscolaire), des salariés en emploi direct (assistant(e) maternel(le), garde à domicile, garde partagée, garde occasionnelle, baby-sitting) et des entreprises ou associations de garde d'enfant 0-6 ans, qu'elles soient prestataires ou mandataires.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Les étapes à suivre pour les recevoir/débloquer votre cagnotte en ligne :

1. **Vérifier votre éligibilité et calculer le montant de vos tickets CESU grâce au simulateur :**

   https://www.cesu-fonctionpublique.fr/Dispositif(https://www.cesu-fonctionpublique.fr/Dispositif/Information) (onglets "Puis-je en bénéficier ?" et "Quel est le montant de mes droits ?")
2. Constituer et déposer votre dossier en ligne ou par courrier : https://www.cesu-fonctionpublique.fr/Demande(https://www.cesu-fonctionpublique.fr/Demande)

> *Les tickets CESU sont disponibles au format papier ou en version dématérialisée (Ticket CESU Online).*

Guide vacances et loisirs ANCV

https://leguide.ancv.com/(https://leguide.ancv.com/)

Ticket CESU

Consultez le guide pratique(https://www.cesu-fonctionpublique.fr/Documentation/Download/Guide%20pratique%20Ticket%20CESU)

TOUTES LES ACTUALITÉS

A venir

Aucun évenement

https://class.uca.fr/actualites/actualites-en-une/cheque-vacance-tickets-cesu-comment-les-obtenir(
https://class.uca.fr/actualites/actualites-en-une/cheque-vacance-tickets-cesu-comment-les-obtenir)